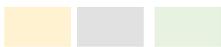


# RAPPORT ANNUEL



2  
0  
1  
6

Comité de suivi environnemental  
de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

MAI 2017 



# Rapport annuel des activités de 2016

Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

Membres du comité (au 31 mars 2017) :	
M. André Auger	Ciment McInnis
M. Michel Chouinard	Conseil de l'eau Gaspésie-Sud
Mme Caroline Duchesne	Conseil régional de l'environnement Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)
M. Michel Duguay	Citoyen – Port-Daniel–Gascons
Mme Geneviève Lemoyne	Comité ZIP Gaspésie
M. Jean-Marc McInnis	Citoyen – Port-Daniel–Gascons et comité de suivi
Mme Corinne Pedneault	Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)
Mme Kateri Pouliot	Ciment McInnis
Mme Amélie St-Laurent Samuel	Nature Québec
M. Gaétan Vézina	Ciment McInnis

Ont participé à la rédaction de ce rapport :

- Michel Chouinard
- Caroline Duchesne
- Geneviève Lemoyne
- Corinne Pedneault
- Amélie St-Laurent Samuel
- Kateri Pouliot
- Maryse Tremblay

Les membres du comité souhaitent remercier M. Richard Loiseau, facilitateur, pour sa gestion efficace des séances de travail favorisant les échanges constructifs et la concertation.



# Rapport annuel des activités de 2016

Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

## TABLE DES MATIÈRES

<b>MISE EN CONTEXTE .....</b>	<b>7</b>
LES PREMIERS PAS DU COMITÉ .....	7
BÂTIR UN MODÈLE NOVATEUR .....	7
BREF RETOUR SUR LA MISE SUR PIED DU COMITÉ.....	8
PRÉSENTATION DES SUJETS TRAITÉS .....	8
<i>Réduction des émissions de gaz à effet de serre – Énergie .....</i>	<i>9</i>
<i>Terminal maritime .....</i>	<i>11</i>
<i>Milieux humides.....</i>	<i>13</i>
<i>Milieux humides.....</i>	<i>15</i>
<i>Programme de suivi économique et social .....</i>	<i>16</i>
<i>Chiroptères.....</i>	<i>17</i>
<b>EN CONCLUSION.....</b>	<b>18</b>



# Rapport annuel des activités de 2016

## *Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons*

### MISE EN CONTEXTE

Mis sur pied en 2015, le Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons constitue un modèle unique au Québec. En choisissant de miser sur les diverses expertises des membres et d’inclure leurs recommandations à travers les actions régulières de l’entreprise en matière sociale et environnementale, le comité fait figure de précurseur et s’efforce d’établir un nouveau standard pour ce type d’organisation, résolument inspiré des principes guidant le développement durable.

### Les premiers pas du comité

La première année de travaux du comité a été essentiellement consacrée au partage d’informations sur le projet. Les membres du comité ont eu accès à des informations actualisées leur permettant d’accroître leur compréhension des multiples dossiers à traiter et de les évaluer de façon critique. Plusieurs rencontres de travail se sont tenues sous forme de questions et réponses, après que les membres aient consulté les différents documents. Il est à noter que le mode de transmission de l’information a évolué de façon positive (plateforme de communication, vitesse d’obtention de l’information) au cours de la première année, suite à des échanges entre les membres. En raison de la nature des travaux effectués au cours de l’année 2015, le comité a pris la décision de ne pas rédiger de rapport annuel pour cette période de mise en place.

### Bâtir un modèle novateur

L’année 2016 s’est ainsi construite sur des bases de compréhension mutuelle du projet. Alors que les discussions sur les nombreux sujets d’intérêt du comité se poursuivaient durant les séances, les membres ont adopté une façon de faire nouvelle, leur permettant d’être impliqués de plus près et d’intervenir de façon plus efficace dans les différents dossiers. Ainsi, chaque membre est dorénavant responsable du suivi d’un dossier particulier. Par conséquent, il participe à certaines activités et réflexions avec l’équipe de McInnis en comité plus restreint, puis fait rapport de l’évolution du dossier à tout le groupe lors des rencontres de travail réunissant l’ensemble du comité.

Les membres du comité tiennent à rappeler leur indépendance de Ciment McInnis : leur présence et participation au sein du comité ne constituent en rien un appui au projet de cimenterie. Leur intérêt à collaborer aux travaux du comité est de contribuer en amont à la réduction de l’impact des activités de la cimenterie sur l’environnement.

Les travaux du comité de suivi environnemental font la preuve qu’il est possible, en encourageant le dialogue et en procédant aux réajustements nécessaires selon les défis rencontrés, de favoriser la concertation autour d’objectifs communs entre les membres – dans ce cas, la réduction de l’empreinte environnementale de la cimenterie – plutôt que de mettre en exergue les éléments de divergence.

# Rapport annuel des activités de 2016

*Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons*

## Bref retour sur la mise sur pied du comité

Puisqu'il s'agit du premier rapport annuel de l'organisation, il est bon de rappeler que le comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons est né d'un processus de médiation tenu au début 2015, impliquant le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), le Conseil régional de l'environnement Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CREGIM), Nature Québec et Ciment McInnis.

Le comité a pour mission d'assurer le suivi des engagements environnementaux de la cimenterie et d'émettre des recommandations. En plus des émissions liées aux gaz à effet de serre, des émissions listées par la norme américaine NESHAP 2015 et du suivi du protocole concernant les mammifères marins et la faune aquatique, les parties ont convenu durant la médiation que le comité se penchera sur les sujets suivants : incidences sur le milieu physique, végétation et milieux humides, milieux naturels et biodiversité, paysage ainsi que toute autre matière liée à l'environnement convenue par le comité environnemental.

## Présentation des sujets traités

Pour l'année 2016, les principaux sujets traités au sein du comité de suivi environnemental sont les suivants :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre – Énergie
- Terminal maritime
- Milieux humides
- Programme de suivi économique et social
- Chiroptères

Les membres du comité de suivi environnemental sont heureux de présenter, dans le présent rapport, un résumé des travaux réalisés en lien avec ces différents sujets.

# Rapport annuel des activités de 2016

Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

## Sujet : Réduction des émissions de gaz à effet de serre – Énergie

Dossier : Biomasse forestière résiduelle

Porteur de dossier au sein du comité : Amélie St-Laurent Samuel

Intervenant de Ciment McInnis : Gaétan Vézina

En bref :

Activités réalisées	Description
Rencontres du comité de suivi environnemental	<b>2 février et 5 avril 2016</b> : Suivi de l'évolution du dossier biomasse <b>15 juin, 7 septembre et 9 novembre</b> : Mise à jour sur l'évolution de l'étude de pré faisabilité (approvisionnement en biomasse forestière)
Visite de terrain	<b>Juillet 2016</b> : Classification, selon différents critères, des types de peuplements forestiers par rapport aux chaînes d'approvisionnement retenues dans l'étude <ul style="list-style-type: none"><li>o Participants : représentants de la Fédération québécoise des coopératives forestières</li></ul>
Rencontre de travail en comité restreint	<b>Plusieurs suivis téléphoniques et courriels pendant l'année:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>o Suivi de l'état d'avancement de l'étude de pré faisabilité</li></ul>

## CONTEXTE

Le dossier de la biomasse forestière résiduelle, utilisée dans le but de répondre à une partie des besoins énergétiques de la cimenterie, constitue une des priorités du comité de suivi environnemental.

En effet, en remplaçant par de la biomasse forestière une partie du coke de pétrole prévu pour ses procédés de fabrication du ciment, il serait possible pour Ciment McInnis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de façon significative. Cet intérêt pour la biomasse forestière est notamment motivé par :

- La proximité de la ressource (circuits courts)
- La contribution à l'économie régionale et la consolidation du secteur forestier
- La maturité de la filière de la production de chaleur de procédés par rapport aux autres filières bioénergétiques (ex. : meilleur bilan carbone et meilleur bilan énergétique, disponibilité des équipements et de l'expertise)

De plus, l'utilisation de biomasse forestière pour combler une partie des besoins thermiques de la cimenterie constitue, sous réserve d'analyses de faisabilité intégrant les aspects écologiques, techniques, économiques et sociaux du projet, un engagement de Ciment McInnis dans le cadre de l'entente de médiation environnementale conclue en avril 2015. La compagnie avait aussi déjà amorcé, à cette époque, des discussions avec l'Association Coopérative Forestière de Saint-Elzéar concernant un approvisionnement potentiel en biomasse forestière.

# Rapport annuel des activités de 2016

## *Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons*

Dans cette optique, l'année 2016 a été vouée à la réalisation, par la Fédération québécoise des coopératives forestières et ses collaborateurs (ex. : Association Coopérative Forestière de Saint-Elzéar, Université Laval), d'une étude de pré faisabilité visant l'approvisionnement partiel en biomasse forestière de la cimenterie. Cette étude, qui prendra fin au printemps 2017, inclut les aspects suivants :

- Estimation du potentiel régional d'approvisionnement en biomasse forestière résiduelle
- Établissement des procédés de récolte et de transformation applicables et estimation du coût des différentes sources d'approvisionnement
- Identification de la stratégie d'approvisionnement préliminaire
- Évaluation des stratégies usuelles de conditionnement, de leur coût et de leurs limitations
- Recommandations

Suite à la demande du comité de suivi environnemental, l'étude comprendra aussi une estimation de l'impact de l'utilisation des différentes sources d'approvisionnement en biomasse forestière sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise (environ 50 scénarios d'approvisionnement analysés).

Les recommandations de cette étude seront effectuées de manière à proposer les options les plus judicieuses en matière de sécurité d'approvisionnement, de logistique, de qualité du combustible, de coûts et de réduction des émissions de GES.

### **Dossier biomasse forestière résiduelle – les défis pour l'année 2017**

- Réception de l'analyse de pré faisabilité visant l'approvisionnement partiel de la cimenterie en biomasse forestière
- Analyse des résultats et des recommandations de l'étude par le comité (commentaires-questions et révisions-bonifications)

# Rapport annuel des activités de 2016

Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

## Sujet : Terminal maritime

Dossier : Maintien de la jetée et de la route d'accès

Porteur de dossier au sein du comité : Geneviève Lemoyne

Intervenant de Ciment McInnis : André Auger

### En bref :

Activités réalisées	Description
<b>Rencontres du comité de suivi environnemental</b>	<b>2 février 2016</b> : obtention de l'étude d'impact du terminal maritime <b>5 avril et 15 juin 2016</b> : questions et réponses au sujet de l'étude d'impact
<b>Lecture et étude de documents</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Étude d'impact de l'implantation du terminal maritime, réalisée en 1996</li><li>○ Demande de certificat d'autorisation concernant le maintien de la jetée et de sa route d'accès</li></ul>
<b>Visite de terrain</b>	<b>9 septembre 2016</b> : Visite de la jetée avec Kateri Pouliot
<b>Rencontre de travail en comité restreint</b>	<b>31 octobre 2016</b> : Discussions autour de la demande de certificat d'autorisation concernant le maintien de la jetée et de sa route d'accès.

## CONTEXTE

Quoique peu discuté sur la place publique, Ciment McInnis possède un terminal maritime d'importance dans la baie de Port-Daniel-Gascons. En effet, la majorité des matières premières utilisées sur le site transiteront par bateau, ainsi que la grande majorité du ciment produit. La topographie du site aura nécessité la construction d'un terminal maritime de 500 m de long, permettant ainsi d'atteindre une profondeur suffisante pour que des navires de type Panamax puissent charger et décharger leur cargaison.

L'étude d'impact consolidée mise à la disposition du public n'incluant pas les impacts causés par le terminal maritime, il a d'abord été nécessaire d'effectuer la lecture de l'étude d'impact soumise au Ministère de l'Environnement et de la Faune en 1996, sur le projet d'implantation d'un terminal maritime à Port-Daniel.

Afin de réaliser la construction de ce terminal, la construction d'un chemin d'accès et d'une jetée était nécessaire. Lors de l'obtention de son certificat d'autorisation pour ce terminal maritime, Cimbec (maintenant Ciment McInnis) s'était engagée à détruire ces installations temporaires une fois le terminal maritime construit. Or, deux décennies plus tard, il est devenu évident que ces installations temporaires devaient être maintenues de façon permanente. En effet, afin d'assurer la sécurité du personnel travaillant au terminal maritime, il est nécessaire que ceux-ci puissent être évacués par bateau, et donc que la jetée et la route d'accès soient maintenues, permettant ainsi un lien avec une ambulance.

De plus, après autant d'années, la partie submergée de la jetée a été peuplée par divers organismes vivants, créant un nouvel habitat, à la manière des récifs artificiels. Il nous apparaissait dommageable pour l'environnement de détruire ce nouvel habitat et d'y laisser un espace dépourvu de vie.

# Rapport annuel des activités de 2016

## *Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons*

Une demande de certificat d'autorisation a donc été déposée au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques afin de pouvoir conserver ces structures. À la jetée devrait être fixé un quai flottant. Pour des raisons de sécurité, un bateau sera amarré proche du terminal maritime pour des besoins de transport de marchandise, d'évacuation d'urgence ou autres besoins d'opérations.

### **Dossier terminal maritime – les défis pour l'année 2017**

- Les travaux de la jetée ont fait l'objet de certificat d'autorisation au MDDELCC et à Transports Canada (TC).
- Des récifs à homard supplémentaires seront à construire en 2017 pour compenser pour les infrastructures conservées qui empiètent sur les fonds marins.

# Rapport annuel des activités de 2016

Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

## Sujet : Milieux humides

Dossier : Lac Vachon

Porteur de dossier au sein du comité : Caroline Duchesne

Intervenant de Ciment McInnis : Kateri Pouliot

Autre intervenant du comité : Michel Chouinard

### En bref :

Activités réalisées	Description
Rencontres du comité de suivi environnemental	Suivi sur le dossier des milieux humides à chaque rencontre du comité en 2016
Visite de terrain	<b>Novembre 2016</b> : Visite des zones ciblées et inspection de l'état de la passerelle de bois <ul style="list-style-type: none"><li>Participants : représentants du comité de suivi environnemental, du comité des citoyens résidents pour la mise en valeur du Lac Vachon, de la Ville de Chandler, de PESCA Environnement et de Ciment McInnis</li></ul>
Rencontre de travail en comité restreint	<b>Novembre 2016</b> : Discussions sur le projet <ul style="list-style-type: none"><li>Présentation de l'historique du lac et constats sur diverses composantes de l'écosystème</li><li>Zones ciblées autour du Lac Vachon</li><li>Financement possible</li><li>Autres travaux d'amélioration</li></ul>
Travaux prévus	Travaux à réaliser par Ciment McInnis : Enlèvement des remblais dans les zones 1 et 2, revégétalisation et stabilisation de la zone 3, restauration des trois zones du milieu humide Travaux à réaliser par la municipalité : Enlèvement de la passerelle de bois et/ou remplacement (entre juin 2017 et septembre 2018)

## CONTEXTE

C'est en novembre 2016 que Caroline Duchesne et Kateri Pouliot, membres du comité de suivi environnemental, ont rencontré des représentants de l'entreprise PESCA Environnement afin de discuter de la proposition de restauration de milieux humides dans le but de concilier les souhaits et objectifs exprimés par tous les acteurs dans ce dossier. Cette rencontre a eu lieu à la Ville de Chandler, en présence du directeur général de la ville et de la directrice urbanisme et environnement. Trois représentants du Comité des citoyens résidents pour la mise en valeur du Lac Vachon ont également participé à cette rencontre.

# Rapport annuel des activités de 2016

## Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

Le plan de compensation des milieux humides et hydriques vise trois zones distinctes du Lac Vachon :

- **Zone 1** : retrait du remblai de la promenade qui traverse l’amont du lac Vachon afin que ce milieu retrouve ses fonctions naturelles ;
- **Zone 2** : retrait du remblai qui était entretenu afin de donner accès au lac en période hivernale pour le patinage ;
- **Zone 3** : Revégétalisation et stabilisation de la berge du lac Vachon le long de la route 132 tout en créant des zones de nidification pour les oiseaux.

La Ville de Chandler ainsi que l’Association des Citoyens-Résidents désirent profiter des travaux effectués par Ciment McInnis pour réaliser des travaux supplémentaires. Ainsi, les dérangements aux résidents, à la faune et à la flore, occasionnés par les travaux seront limités dans le temps. Une passerelle de bois, appartenant à la municipalité, serpente la partie marécageuse du lac pour le plaisir des promeneurs. Cette passerelle est aujourd’hui considérée comme étant en fin de vie et certaines sections sont dangereuses. Le Comité des citoyens résidents pour la mise en valeur du Lac Vachon aimerait démolir cette passerelle et remettre la section marécageuse à l’état naturel. Toutefois, la Ville aimerait refaire entièrement la passerelle sur pilotis. Il faut donc une conciliation sur ce sujet.

Cet élément fera l’objet d’autres discussions. Évidemment, la reconstruction d’une passerelle ne peut être considérée comme une compensation d’habitat, c’est pourquoi cette éventuelle possibilité pourrait davantage devenir un projet municipal incluant la recherche de financement associée.

La réalisation des travaux liés au plan de compensation des milieux humides et hydriques devrait commencer en juin 2017 ou au plus tard en septembre 2018.

Rappelons que Ciment McInnis doit faire la compensation de milieu humide autour du lac Vachon à Chandler pour remplir les exigences du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, dans le cadre du certificat d’autorisation de la carrière.

### Dossier milieux humides – les défis pour l’année 2017

- Poursuivre le travail de concertation avec tous les acteurs concernés pour développer un projet intégrant les souhaits exprimés tout en permettant à Ciment McInnis de remplir les exigences du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques de façon satisfaisante

# Rapport annuel des activités de 2016

Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

## Sujet : Milieux humides

**Dossier :** Banc d'essai pour le plan de compensation

**Porteur de dossier au sein du comité :** Michel Chouinard

**Intervenant de Ciment McInnis :** Kateri Pouliot

**Autre intervenant du comité :** Caroline Duchesne

### En bref :

Activités réalisées	Description
<b>Rencontres du comité de suivi environnemental</b>	Suivi sur le dossier des milieux humides à chaque rencontre du comité en 2016
<b>Lecture et étude de documents</b>	Examen de la proposition de compensation d'habitats déposée au MDDELCC Consultation de documentation scientifique sur les milieux humides et sur les inventaires réalisés en Gaspésie par Canards Illimités
<b>Visite de terrain</b>	<b>22 juin 2016 :</b> Visite avec Kateri Pouliot, Michel Chouinard et le responsable du dossier de compensation chez PESCA Environnement
<b>Rencontre de travail en comité restreint</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Échanges avec la responsable du dossier chez Ciment McInnis suite à la visite terrain quant à la pertinence et la faisabilité de certaines interventions de compensation</li><li>○ Suivi sur certains types d'interventions possibles dans le cadre d'un banc d'essai et sur la protection de certains sites avec des caractéristiques d'intérêt</li></ul>

## CONTEXTE

L'examen des propositions de compensation d'habitat retenues ont fait ressortir que certains travaux nécessiteraient l'utilisation de machinerie lourde pour déplacer des rochers de forte taille. Il a alors été suggéré par le Comité de suivi environnemental d'examiner certaines alternatives et des moyens d'intervention plus mesurés avec de meilleures chances de réhabiliter le milieu à moyen et long terme.

L'idée de base est de mettre à l'essai des techniques de réhabilitation et de procéder par phases progressives dans la réhabilitation du milieu, en évaluant à chaque étape le degré de succès des interventions effectuées dans la réhabilitation de l'habitat ciblé, lequel avait été l'objet de perturbations à la fin des années 1990 lors des premières tentatives d'implantation d'un site industriel.

Par des visites sur le terrain, il a été possible d'observer les caractéristiques biophysiques du milieu et d'identifier des plantes associées aux milieux aquatiques et aux milieux humides et d'en délimiter la répartition sur le site. Pour se conformer aux exigences des autorités, les travaux effectués en cours d'année ont été différents de l'idée initiale suggérée comme banc d'essai sans toutefois procéder à l'enlèvement des rochers de forte taille.

Il importe aussi de rappeler que l'idée de procéder par banc d'essai ne signifie aucunement de réduire la superficie des milieux à compenser mais bien d'optimiser le succès de la réhabilitation. Pour 2017, il faut identifier de nouvelles zones à restaurer pour compléter le plan de compensation, idéalement à Port-Daniel–Gascons.

# Rapport annuel des activités de 2016

Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

## Sujet : Programme de suivi économique et social

Dossier : Étude socio-économique

Porteur de dossier au sein du comité : Corinne Pedneault

Intervenant de Ciment McInnis : André Auger

En bref :

Activités réalisées	Description
Lecture et étude de documents	Programme de suivi économique et social remis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques
Rencontre de travail en comité restreint	<b>Septembre 2016 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Obtention du programme de suivi économique et social</li><li>○ Remise du programme de suivi économique et social commenté</li></ul>

## CONTEXTE

Depuis la mise en place du comité, le CIRADD ne limite pas son rôle uniquement au suivi du projet de cimenterie, mais il a également assumé un rôle d'accompagnateur du comité lui-même, en alimentant la transformation de cette organisation et sa mise en action. De plus, il rappelle avec justesse qu'il faut considérer l'environnement au sens large durant les travaux, c'est-à-dire l'environnement physique et biologique, en plus des impacts sur le développement social.

Le programme de suivi économique et social sera mis en application lors de la phase d'exploitation de la cimenterie. Le CIRADD aura à ce moment une implication se rapprochant davantage de son expertise et pourra intervenir en bonifiant les solutions proposées et en proposant les meilleurs choix méthodologiques à privilégier. Un rapport de suivi doit être transmis au MDDELCC trois ans après le début de l'exploitation.

# Rapport annuel des activités de 2016

Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons

## Sujet : Chiroptères

Dossier : Plan de compensation - chiroptères

Porteur de dossier au sein du comité : Michel Chouinard

Intervenant de Ciment McInnis : Kateri Pouliot

### En bref :

Activités réalisées	Description
Rencontres du comité de suivi environnemental	<b>15 juin et 7 septembre</b> : suivi du dossier <b>9 novembre</b> : présentation du projet de <i>Contact Environment</i>
Lecture et étude de documents	<b>Lecture de documentation sur la situation des chauves-souris :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Bat survey methodology</li><li>○ Bats and wind energy</li><li>○ North America bat recovery program</li><li>○ Site internet du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs</li></ul>
Visite de terrain	<b>9 novembre 2016</b> : Visite avec la responsable de <i>Contact Environment</i> , Kateri Pouliot et les membres du comité de suivi environnemental
Rencontre de travail en comité restreint	Échanges réguliers avec la responsable de <i>Contact Environment</i> sur divers aspects du dossier chiroptères

## CONTEXTE

La situation des populations de chauves-souris partout en Amérique du Nord est de plus en plus préoccupante dû à la propagation d'un virus qu'on nomme syndrome du museau blanc, souvent fatal, qui a décimé les populations. Diverses initiatives sont en développement pour venir en aide à ces populations menacées, dont ici même en Gaspésie. Dans sa liste d'engagements environnementaux, Ciment McInnis doit faire un suivi des populations de chauves-souris sur le territoire. Le Comité de suivi environnemental a jugé pertinent de concilier les objectifs de l'entreprise dans ce dossier avec ceux de *Contact Environment*, une organisation qui pilote un projet plus large de suivi des populations de chauves-souris sur le territoire de la Gaspésie.

Après une présentation par l'organisation lors d'une rencontre de travail, les membres ont analysé la proposition de *Contact Environment* et recommandé à McInnis de participer à ses travaux sur la protection des chiroptères.

Lors de visites de terrain, les membres ont pu faire l'observation des sites des nichoirs dédiés aux chauves-souris sur le terrain de la cimenterie, aux abords du Lac McInnis, un site propice à cet usage.

### Dossier chiroptères – les défis pour l'année 2017

- Assurer le suivi de la campagne de sensibilisation de *Contact Environment* destinée au public
- Installer sur le terrain l'appareil de détection de la présence de chauves-souris acquis par McInnis, dont les données s'inscriront dans les recherches touchant toute la région

# Rapport annuel des activités de 2016

*Comité de suivi environnemental de la cimenterie de Port-Daniel–Gascons*

## EN CONCLUSION

Au terme de près de deux ans de travaux, les membres du comité participent activement aux rencontres, avec toute la rigueur que cet exercice peu commun requiert. Au-delà des dossiers abordés précédemment, les échanges d'information et de documents sont fréquents. Les mécanismes permettant le partage de cette information sont désormais plus fluides. La consultation, notamment, de la liste des engagements de McInnis en matière d'environnement représente notamment un outil intéressant permettant aux membres du comité de faire un suivi serré des activités de la cimenterie.

La volonté de chacun est de poursuivre la consolidation de la relation professionnelle avec l'équipe de Ciment McInnis concernant les dossiers environnementaux et d'établir les modes de collaboration appropriés dès que des besoins sont définis. Les membres du comité souhaitent d'ailleurs que les travaux continuent de s'inscrire dans la démarche amorcée, c'est-à-dire celle où les échanges sont francs et directs et se réalisent en toute confiance, dans le respect et la transparence.



*Réunion du comité environnemental du 29 mars 2017 au complexe administratif de Ciment McInnis.*